LA CHAMBRE a adopté l'ensemble du collectif par 445 voix contre 125

La Chambre des députés a adopté hier matin un projet de loi autorisant la Caisse nationale de crédit agricole à consentir aux institutions de crédit mutuel agricole des colonies des avances jusqu'à concurrence de 100 millions.

Elle aborda ensuite la discussion du projet de loi portant ouverture de crédits supplémentaires sur l'exercice 1930-31, M. Meck et M. Anquetil font adopter les budgets de la Guerre et du Travail

Divers orateurs présentent des observations.

M. Lamoureux, rapporteur, parlant sur l'ensemble du projet, signale que *les charges budgétaires nouvelles seront de 945.615.000 francs*. Les dépenses sont de 193 millions pour le budget de la guerre en raison de l'évacuation de la Rhénanie, 3.900.000 francs pour l'agriculture, 90 millions pour adductions d'eau potable, 150 millions pour l'électrification des campagnes.

Toutes les ouvertures de crédit sont justifiées par des considérations d'intérêt général. *Le déficit pour l'exercice 1930-31 sera de 2 milliards 300 millions. L'ensemble du collectif est voté par 445 voix contre 125*

Par 510 voix contre 0 la Chambre adopte le projet modifiant le régime fiscal des spiritueux.

Séance levée à midi. Séance demain, à 9 h. 30.

LE PARLEMENT PARTIRAIT EN VACANCES A LA FIN DE CETTE SEMAINE

M. Pierre Laval, président du Conseil, a annoncé dans les couloirs de la Chambre des députés, qu'il se proposait d'assurer le vote définitif par le Parlement avant le départ en vacances de projets relatifs à la date des conseils généraux, à la réorganisation de la Compagnie aéropostale et de la Compagnie transatlantique de la Caisse d'avances aux communes et du cahier collectif des crédits adoptés hier matin au Palais Bourbon. Dans ces conditions, on estime que la lecture du décret de clôture de la session ordinaire de 1931 ponrra avoir lieu à la fin de cette semaine.

M. LOUCHEUR RESTERA CANDIDAT DANS LA CIRCONSCRIPTION D'AVESNES

M. LOUCHEUR, *député du Nord*, nous autorise à démentir le bruit enregistré par un journal du matin et selon lequel il poserait aux prochaines élections législatives sa candidature dans le département d'Ille-et-Vilaine. *L'ancien ministre a ajouté qu'il n'a jamais eu l'intention d'abandonner la première circonscription d'AVESNES, qu'il représente au Palais-Bourbon.*

LE MORATORIUM HOOVER

(Suite de la première page)

Les milieux gouvernementaux allemands considèrent l'invitation du gouvernement italien comme une possibilité nouvelle d'engager une conversation amicale avec l'Italie. On y attache, à Berlin, un intérêt spécial du fait que jusqu'ici, déclarent les milieux politiques, l'Italie a toujours adopté un point de vue amical envers l'Allemagne dans la questin des réparations ainsi que cela fut encore le cas lors de l'acceptation du projet Hover.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis hier soir à l'Elysées, sous la présidence de M. Paul Doumer.

M. Pierre Laval, président du Conseil, a fait connaître au Conseil l'état des négociations qui se poursuivent avec M. Mellon, secrétaire de la Trésorerie américaine, et M. Walter Edge, ambassadeur des Etats-Unis à Paris.

M. Léon Bérard, garde des Sceaux, a soumis à la signature du président de la République le projet d'amnistie qu'il va déposer sur le bureau du Sénat.

LA BELGIQUE ADHÈRE A LA PROPOSITION HOOVER

(de notre rédaction belge)

Lundi matin, le ministre des Affaires étrangères a reçu la visite de M. Gibson, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique, qui vient de rentrer de Washington. Le plan Hoover a fait l'objet de cet entretien.

Lundi après-midi, le Conseil de cabinet s'est réuni et a élaboré la réponse à faire à M. Hoover. La réponse apporte l'adhésion du gouvernement belge à l'invitation américaine, puis elle insiste longuement sur la situation spéciale de la Belgique et sur les difficultés financières que le pays traverse en ce moment. La Belgique demande un apaisement du sacrifice qui lui est proposé. La Belgique perdrait, par le plan américain, une annuité de 585 millions, mais les négociations s'étant engagées avec Berlin ces jours derniers ont abouti à un premier résultat. L'Allemagne continuera à payer à la Belgique les 60 millions de la reprise des marks.

Des négociations ont été menées avec l'Angleterre aussi, qui a consenti à suspendre le service d'un emprunt belge de reconstruction et d'une dette congolaise. La perte belge est ainsi réduite à 435 millions. La Belgique a négocié avec les Etats-Unis un accord qui engloberait dans le moratoire le service des emprunts américains.

LE CONFLIT DU TEXTILE

(Suite de la première page)

Interrogé à sa sortie du ministère, **M. Roger SALENGRO** n'a pas caché que les entrevues d'aujourd'hui seraient longues et se prolongeraient sans doute jusque dans la nuit.

Invité à faire connaître son opinion sur l'issue des conversations, il n'a pas dissimulé son pessimisme : « Le temps est passé, a-t-il déclaré, des conversations successives. Il appartient au Gouvernement d'entrer aujourd'hui en ligne et de peser de son autorité pour provoquer l'entente ».

Un appel du Cardinal Liénart

On publie un appel du Cardinal Liénart, relative à la grève du textile. Cet appel dit notamment :

« La justice ne réside pas seulement pour chacun dans la légitime défense de ses droits — mais, puisqu'il s'agit d'un accord — elle réclame aussi, que de part et d'autre, on veuille tenir compte mutuellement des difficultés particulières à chacun. Que les patrons envisagent combien l'ouvrier a besoin de son salaire et que les ouvriers n'oublient point la gravité de la crise industrielle. C'est ainsi que l'esprit de charité en nous faisant penser aux autres, en même temps qu'à nous-mêmes, adoucit les rigueurs de la justice et la rend vraiment humaine et chrétienne.

» Nous osons espérer que l'entrevue qui doit avoir lieu mardi chez M. le ministre du Travail, sera décisive et permettra la reprise très rapide du travail dans les usines ».

APRÈS L'ÉMEUTE DE LA RUE DES LONGUES-HAIES

M. Davenet, juge d'instruction au Parquet de Lille, a signé une ordonnance de mise en liberté en faveur de MM. Léon Durage, 15 ans; Léopold Carlier, qui ont participé à l'émeute de la rue des Longues-Haies et de M. Lucien Devaux, qui fut surpris dans la nuit du 11 au 10 mai en train de badigeonner au goudron une porte d'usine.

8 ENFANTS CARBONISÉS DANS UN INCENDIE

A Jonquières, dans la province de Québec, huit enfants ont péri carbonisés dans un incendie. Les victimes, qui étaient âgées de un à onze ans, n'ont pu réussir à s'échapper, étant bloquées dans une chambre à coucher à l'étage supérieur de leur maison et la fumée épaisse dégagée par l'incendie ont rendu vains tous les efforts faits par le malheureux père pour se porter au secours de ses enfants.

LA BELGIQUE OFFRE A LA HOLLANDE UNE PARTIE DE SON PAVILLON A L'EXPOSITION COLONIALE

Le Conseil des ministres belge a décidé d'offrir à la Hollande une partie de pavillon belge de l'Exposition coloniale de Paris, pour remplacer le palais des Pays-Bas incendié et y réinstaller les expositions coloniales hollandaises.

TERRES ALLEMANDES DANS DES MAINS ÉTRANGÈRES

Dimanche a été inauguré au champ de manœuvre de Dœbritz, près de Berlin, une énorme mappemonde de pierre sur laquelle plane l'aigle allemand. L'inscription apposée sur le monument est la suivante : « Terres allemandes dans des mains étrangères ».

Les terres allemandes en question sont indiquées sur la mapemonde en lettres de cuivre : Alsace-Lorraine, le corridor, la Haute-Silésie, le Schleswig-Holstein, le Cameroun, le Togo, le sud-est et le sud-ouest africain allemand.

Le monument a été inauguré par la Reichswehr en présence des généraux Haffe et von Stuebnagel. Le discours a été prononcé par le commandant Puttmaker, commandant le champ de manœuvre. Il a dit que ce monument devait rappeler que l'Allemagne ne doit pas abandonner son idéal.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Mardi 30 juin 1931

Soleil : Lever à 3 heures 52 ; coucher à 19 heures 56.

Lune : Lever à 21 heures 08 ; coucher à 3 henres 28 (P.L., 0 h. 47).

Aujourd'hui : Saint-Martial. Demain : Saint-Thibault.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 29 juin à 18 heures ; Baromètre : 675 m/m ; hausse 0 m/m 3 depuis ce matin à 9 heures.

Thermomètre : Fronde 19°6 ; Minima 13°; Maxima 24°.

Etat hygrométrique : 70 - Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 18 heures néant Direction du vent : N.-N.W. ; Force : modérée ; Direction des nuages ; N.-N.W. ; Etat du ciel : peu nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : doux, assez beau.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Beau temps ciel nuageux avec éclaircies, vent variable, Nord dominant, 3 à 5 mètres ; température maximum en baisse de 2 à 4° sur la veille.

LA VICTOIRE de la coalition républicaine-socialiste aux élections en Espagne

La Direction générale de la sûreté publie le résultat définitif des élections pour Madrid (Capitale). La coalition républicaine socialiste a triomphé. Ont obtenu : MM. Lerroux, 133.789 voix ; Castrovido, 126.603; Sanchez Roman, 125.376 Pedro Rico, 124.227 ; Largo Cabaklero, 118.431 ; Julion Bespeiro, 117.917 ; Luis de Tapia, 115.769 ; Juarros, 114.326 ; Sanchis Banus, 111.879; Ovejero, 110.866 Marial, 106.879; Cordero, 104.567; Saborit, 103.882 et Trifon Gomez, 98.290.

Les quatre sièges de la minorité sont attribués à MM. Ossorio y Gallardo avec 38.970 voix ; Melquiades Alvarez avec 35.621 voix ; Sanchez Guerra avec 35.124 voix. Ces trois candidats appartiennent au groupement de « l'appui de la République ». Enfin, le quatrième siège revient à M. Angel Herrera, directeur du journal « El Debate », candidat de l'Action Nationale, avec 27.865 voix.

A Barcelone, sont élus pour les 14 sièges de la majorité les 14 candidats de la gauche républicaine catalane, c'est-à-dire les amis du président Macia. Voici les noms des 14 candidats élus de la gauche républicaine catalane : MM. François Macia, président de la généralité, chef du parti ; Jacques Aguade, maire de Barcelone ; Gabriel Alomar, ambassadeur d'Espagne à Rome; Rafael Campalans, conseiller municipal ; Joseph Dencas ; commandant Ramon Franco ; Ventura Gassol, conseiller de l'enseignement du gouvernement de la Généralité ; Jean Lluhi y Vallesca, adjoint au maire ; Jean Puig y Ferreter ; Joseph Riera Punc; Angel Samblancat; Antoine-Marie Sbert ; Joseph Terradellas ; Antoine Xirau.

Aucun candidat des trois listes : radicale régionaliste et d'action catalane républicaine qui étaient en compétition dans la province de Barcelone n'ayant réuni 20 % des suffrages exprimés, il y a ballottage pour les quatre sièges de la minorité.

La coalition radicale-socialiste triomphe à Santander.

On signale une grosse majorité pour les républicains de gauche. A Cacerès, M. Lerroux est élu à Valence ; M. Azane est élu ; à Zamora, le ministre de l'Intérieur et le directeur de la sûreté sont élus définitivement.

La coalition radicale-socialiste triomphe également à Saragosse, à Malaga, dans les provinces de Jaen et de la Corogne à Poutevedra.

A Tarragone, MM. Marcelino Domingo, ministre de l'Instruction publique ; José Berenguer, Raman Nogès et Jaime Carner, appartenant tous à la gauche républicaine, ont été élus.

A Saint-Sébastien, les candidats autonomistes basques ont trimphé. Ceux de l'Union de droite ont triomphé en Navarre.

A Valence, la droite républicaine a triomphé, mais il manque les résultats de la 8e.

A Pampelune, les candidats Jaimistes ont été réélus.

A Oviedo, l'Alliance républicaine a triomphé à une forte majorité.

Sont élus notamment : MM. Perez de Ayala, ambassadeur d'Espagne à Londres ; Alvaro de Albornoz, ministre des Travaux publics, et José Puylla, directeur de l'aviation civile.

LE SURVEILLANT-CHEF DE PRISON VOLEUR S'EST SUICIDÉ

Bernard Magne, surveillant-chef de la prison Saint-Pierre, à Versailles, s'est suicidé l'autre nuit au domicile de sa maitresse, Mlle Brotheau, âgée de 20 ans, employée comme fille de salle dans un restaurant de Versailles et habitant au Chesnay, 9, carrefour Saint-Antoine. Il était recherché par la police mobile pour avoir détourné au préjudice de l'administration pénitentiaire une somme d'environ 60.000 francs. Il s'était réfugié depuis le 25 juin au domicile de sa maitresse à qui il avait envoyé dans le courant de l'après-midi un télégramme pour lui faire part qu'il viendrait passer la nuit chez elle, ayant l'intention de se constituer prisonnier le lendemain matin. Mlle Brotheau, qui a été entendue par la gendarmerie de Versailles, a déclaré qu'en arrivant à son domicile son amant lui avait manifesté le désir de se rendre au petit jour. Ce fut pour cette raison qu'elle l'hébergea Mais depuis le 25 juin, Magne restait chez elle et ne voulait pas se constituer prisonnier. Hier matin, à 7 h. 15, Mlle Brotheau s'en fut à son travail à Versailles. Elle avisa son amant qu'elle allait prévenir la police, mais elle n'osa pas le faire. Elle rentra chez elle à 22 h. 30, Magne était toujours là, il se déshabilla et se coucha Vers 1 h. 30 du matin, Mlle Brotheau fut réveillée par une détonation ; Magne venait de se tuer en se tirant une balle de revolver dans la tête.

DEUX CHEMINOTS CONDAMNÉS POUR COUPS A AMIENS

Le Tribunal correctionnel d'Amiens a jugé hier Marcel Bouffard, employé de chemin de fer, demeurant à Longueau, et Joseph Ballin, chef de train, à Amiens, poursuivis pour coups à agents de police portés le 3 juin, lors de la manifestation unitaire qui se déroula rue Jules-Barni, à Amiens.

L'agent Péguillet, frappé à coup de pied par Ballin, n'est pas encore rétabli et il en a encore pour un mois d'incapacité. Ballin a été condamné à trois mois de prison et 2.000 francs de dommages-intérêts et Bouffart à un mois de prison avec sursis.

BACCALAURÉAT

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

SÉRIE A

Sont admis à subir les épreuves orales à la Faculté des Lettres de Lille :

Le mardi 30 juin, à 8 heures :

MM. Flouquet Raymond, Gheste Jean, Havet Michel, Henry Georges, Lallemant Jean, Lamoot Georges, Leroy Jean, Leroy Paul, Martin Paul, Merváux Jean, Mestre Jean, Gadenne Anne-Marie.

Le mardi 30 juin, à 14 heures :

MM. Meura Michel, Meurillon Maurice, Morel Léon, Outters Roger, Passerieux Pierre, Poiteau Jean, Regnault Jean, Rombaut Michel, Santerre Albert, Savoye Joseph, Solau René, Slauve Marie-Louise.

Le mercredi 1er juillet, à 8 heures :

MM. Bayart Maurice, Belami Georges, Brame Alfred, Butruille Michel, Cavrois Michel, Cockenpot Marcel, Cornil Michel, Crombé Henry, Demeestère Jules, Desmettre Henri, Devemy Paul, Dhellemmes Michel.

Mercredi 1er juillet, à 14 heures :

MM. Doussot Gérard, Dulaey Maurice, Dumortier André, Dupire André, Dutrieux Georges, Eloy Robert, Fley Maurice, Flamencourt Jean, Fremaux Louis, Fusillier Roger, Goube Henri, Grimonprez Grégoire.

Jeudi 2 juillet, à 8 heures :

MM. Hemar Joseph, Keteiers Achille, Lalaut Abel, Lellemant Jean, Leclercq André, Lecroart Denis, Lehembre Michel, Lenart André, Moreau Louis, Thibeau Maurice, Vandermarilière André, Vouters André.

Jeudi 2 juillet, à 14 heures :

MM. Motte Bertrand, Mouterde René, Roussel Albert, Sgard Pierre, Titecat Albert, Vandevelde Léon, Verdier René, Verley François, Vermeulen Louis, Vuylstèke Pierre, Watine François.

Vendredi 3 juillet, à 8 heures :

MM. Alerme Henri, Ballleul Paul, Baque Jean, Bayart Philippe, Becker Georges, Becquet Paul, Bécu Michel, Berriot Marcelle, Bertheleme Yves, Blanckaert César, Bonnel Georges, Wangermée Jules.

Vendredi 3 juillet, à 14 heures :

MM. Adrien Jean-Pierre, Bosquillon de Jenlis Gonzague, Bouchery Pierre, Bourdon Paul, Bracquart Antoinette, Brienne Pierre, Broussier Jean, Buquet Marcel, Cariou Paul, Cazin Gaston, Charvet André, Chauvin Arthur.

Samedi 4 juillet, à 8 heures :

MM. Chayvralle Pierre, Coanon Gérard, Cochi Marie, Coenye Roxane, Cogan Edouard, Colombier Francis, Cossart Odette, Courreges René, Courtecuisse Louis, Courtin Bernard, Cremer François, Crépin Julien.

Samedi 4 juillet, à 14 heures :

MM. Debleds Henri, Dechassepot de Rissy Bernard, Defoort Pierre, Delahousse Marie, Delanchy Michel, Delecour Joseph, Delemar Antoinette, Delépine Pierre, Delmaire Maurice, Dely Lucien, Demarthe Roland, Deprez Robert, Duclercq Georges.

Lundi 6 juillet, à 8 heures :

MM. Deroubaix Camille, Déruelle Jean, Deryckère Pierre, Desreumaux Michel, Detève Paul, Devisse Joseph, Lampe Marc, Leurent Maurice, Masurel Claude, Selosse Paul, Tournemine André, Trouillet Gabriel, Vermersch Henri.

Lundi 6 juillet, à 14 heures :

MM. Devulder Jean-Marie, Dewitte Gérard, Donaint Pierre, Drapier Jean, Duflot Georges, Mlle Dujardin Isabelle, MM. Dumortier Pierre, Dupas Albert, Dupont Raymond, Dupuich Roger, Dupuis E., Dupuis Ludovic, Misery Emile.

Mardi 7 juillet, à 8 heures :

MM. Grandjean Michel, Guéry Jean, Habart Albert, Habourdin Michel, Henry Gustave, Herault Marcel, Jacqmin Robert, Jeuniau Pierre, Koesler Jean, Lafaille Paul, Lahoute Gilbert, Lancelle Pierre, Loilieux Jacques.

Mardi 7 juillet, à 14 heures :

MM. Dubin Lucien, Dutholt Michel, Duval Georges, Faucquez André, Flévet Paul, Fonvieille René, Frappé Joseph, Gauchet Pierre, Gaumeton Antoine, Geoffroy Adrien, Ghestem André, Grain Raymond.

Mercredi 8 juillet, à 8 heures :

Mlle Allègre Monique, MM. Bernier Jean, Bonneau Pierre, Boulenger Charles, Bourguignon Pierre, Brion Jacques, Calle Pierre, Cauet René, Chasselat Maurice, Danel Robert, Daussy Pierre, Henocq Jean.

Mercredi 8 juillet, à 14 heures :

MM. Lavoix Yves, Leborgne Jacques, Leconte Roland, Lefebvre Michel, Lefèvre Joseph, Lefèvre René, Le Gardec Jacques, Legland Pierre, Legret Jacques, Lemaire, Odon, Lemaire Paul, Lemaire René.

Jeudi 9 juillet, à 8 heures :

MM. Devouge Robert, Lerique Jean, Lerouge Joseph, Le Rouget Pierre, Le Roy Charles, Leroy Robert, Linquette Marcel, Loygue Pierre, Macquet Emile, Macquet Marcel, Maerten André, Magnan Charles.

Jeudi 9 juillet, à 14 heures :

MM. Mallet Raymond, Massart Jean, Masse François, Masson Etienne, Masurel Etienne, Menuge Marcel, Merlen Henri, Moglia Pierre, Mordelet Gérard, Mortelette Maurice, Moutier Henri, Mullet Jean.

Vendredi 10 juillet, à 8 heures :

MM. Paris Daniel, Paris Henri, Pepin Yvon, Pérard Louis, Petel André, Pese Jacques, Pirot Jean, Pladys Clotaire, Pourny Jean-Marie, Pradoura Michel, Prouvoyeur Louis, Rasy Pline.

Vendredi 10 juillet, à 14 heures :

MM. Rivaux Constant, Robert Louis, Rossat Jean, Rossat Pierre, Rossignol Jules Ruin Marcel, Selin Henri, Talane Jean Tartar Yvonne, Therier Fernand, Thorel Geneviève, Thores Georges.

Samedi 11 juillet, à 8 heures :

Mlle Thores Jeanne ; MM. Vaillant Albéric, Vanacker Pierre, Vandamme Denis, Vanhove Renée, Vasseur Michel, Vellemans Charles, Verhille Jean, Verriez Charles, Viricel Paul, Watremez Henri, Mlle Zimmermann Madeleine ; M. Spriet.

SÉRIE A PRIME

Sont admis à subir les épreuves orales:

Le mardi 30 juin, à 8 heures :

MM. Gouillard Paul, Schmoll Jacques, Vanoye Robert, Vaast Hervey, Vecchietti René, Warin Robert, Willard Jean ; Miles Crespel Christiane, Delhaye Madeleine, Deimée Marie, Delobel Marguerite, Delorme Magdeleine, Demesmacker Simone, Devred Thérèse, Dieudonné Anne-Marie, Duplessier Françoise, Huard Madeleine, Juillen Marie, Laforest Marcelle, Lesaffre Geneviève, Merck Marie, Millez Henriette, Pechabadens Raymonde, Selosse Marguerite, Verachave Jeanne, Vibreux Madeleine, Wartelle Francine ; M. Camé Jean.

Mardi 30 juin, à 14 heures :

MM. Arickx Léon, Berthe Clément, Berthe Valéry, Bornecque Pierre, Bossuyt Maurice, Carette André, Casens Albert, Dassonville Guy, Dassonville Ludovic, Debièvre Patrik, Defraneq Henri, de la Forest de Divonne, Claude, de Lentaigne de Logivière Ary, Demarque Charles, Deslauriers Jean, Dhellemmes Ignace, Doisy Henri, Droulers Jean, Ducatteau Paul, Duconseille Raymond, Duforest René ; Miles Bonte Madeleine, Bouriet Fernande Bouriet Suzanne, Cordier Raymonde, Deconchy Lucienne, Dedeurwaerder Georgette, Delebecq Suzanne.

Mercredi 1er juillet, à 8 heures :

MM. Dumont Paul, Dumortier Maurice, Facques Maurice, Florin Gérard, Gaillard Albert, Gaquière Francis, Ghesquières Louis, Herbaux Marcel, Honoré Alphonse, Hourquin Robert, Immers Pierre, Inglebert Maurice, Jonville Edouard, Lapouille Léon, Leblanc Georges, Leconte Marcel, Lefrançois Georges, Lehembre Jacques, Lemaire Georges, Leplat Lucien, Lheureux Léon, Maillard Yves, Marthe Robert, Masurel Albert, Labbens Madeleine, Lecomte Marcelle, Lefebvre Claude ; Mile Lenoir Marie.

Mercredi 1er juillet, à 14 heures :

MM. Barbier Jean, Bauche Pierre, Beaurain Jules, Beck Jacques, Béra Gabriel, Bernard Georges, Bernard Louis Meillassoux Henri, Mortreuil Jean, Planckaert Robert, Pouget Pierre, Samarcq Robert Schreiber Michel, Storme Gaston, Théry Georges, Toulemonde Albert, Trentesaux Etienne, Verley Charles, Verneuil André, Versavel Gérard, Versavel Rodolphe, Wallaert Robert, Wuydin Robert ; Miles Bastien Jeanne, Beauvois Marie, Roose Fernande, Scherpereel Claire, Vanwynsberghe Renée.

Jeudi 2 juillet, à 8 heures:

MM. Betrema Pierre, Bettignies Eugène, Blondin Marcel, Bocquet Marcel, Bocquet Maurice, Boulenger Georges, Albert Boulinguez Jean, Brachot Charles, Bray Raymond, Bridoux André, Brinon Jean, Caron René, Caudrillier Ghislain, Cauvez Jean-Marie, Colboc Albert, Combe René, Corbent Pierre ; Miles Boubert Yvonne, Bouderlique Andrée, Bourel Yvette, Brun Marguerite, Caille Madeleine, Cambay Marie-Thérèse, Caron Andrée, Caron Jeanne, Cauchetier Colette, Caudrillier Marie-Thérèse, Damiens Denise.

Jeudi 2 juillet, à 14 heures :

MM. Dartevelle Jean, Daublain Jacques, Dauby Lucien, Debacker Joseph, de Buttet Louis, Decrocq Jean, Degrand René, Dekytspotter Raymond, Delacampagne Pierre, Delacourt Hubert, Delannoy Jean Delloye Maurice, Deloffe André, Delpierre Albert, Demaret Pierre ; Miles Boin Suzanne, Bonnain Madeleine, Darras Anne David Jeanne, Dazin Paule, de Berny Suzanne, Debuyser Christiane, Delcroix Renée, Delefosse Solange, Delemarre Eliane, Deloison Marie, Delwaule Christiane, Demarcq Antoinette.

Vendredi 3 juillet, à 8 heures :

MM. Demoulin André, Demoulin Jacques, Denis Hubert, Derreumaux Etienne, Derveau Paul, Descamps Roger, Deschamps Michel, Desenfans Jean, Desfontaines Robert, Desmet André, Desoutter Gabriel, Desoutter Maurice, Despinoy Francis, Despontin Robert, Despret Emile, Detay Jean, Detœuf Jules, Dez André, Dhalluin Charles, Didier Albert, Dislaire René, Doremieux Edouard ; Miles Depoutre Colette, Dernoncourt Régine, Derousseau Marcelle, Descouts Suzanne, Dohen Madeleine, Domise Odette.

Vendredi 3 juillet, à 14 heures :

MM. Doville Jean, Droulers Michel, Droulere Robert, Druart Emile, Dullieux Charles, Dumetz Léon, Dupulch Victor, Duretz Raymond, Enault Yves, Evrard Michel, Félix Roger, Firmin Louis, Flamen Léon, Flament André, Fontellies René, Forgeois Henri, Fortry Maurice, Fortuit Max, Fromont Gilbert ; Miles Drouet Marthe, Dubois Claire, Ducauquois Reine, Demesnil Gilberte, Egret Jacqueline, Farcy Françoise, Ferte Marie-Antoinette, Flamand Françoise, Fournier Cicile.

Samedi 4 juillet, à 8 henres:

MM. Gaillard Jean, Genel Jean-Marie, Giboudot Michel, Gillier Alfred, Girard Gabriel, Goichot Georges, Gorique Adolphe, Goupy André, Grasset Marcel, Grimonpont Roger, Gros Eric, Guillot-Lantay André, Guislain Pierre, Hennequin Maurice, Heren Marc, Herenguel Roland, Herlemont Charles, Herreng Albert, Honoré Michel, Hudry Julien, Houssel Roger ; Miles Gendrot M. T., Godard Françoise, Gorez Jeanne, Guérin Jeanne, Hainaut Geneviève, Hespelle Alsace, Huchez Gratienne.

Samedi 4 juillet, à 14 heures :

MM. Hurstel Armand, Jehl Charles, Joannez Valère, Jourde Louis, Jubert Paul, Lacombe Yvon, Lafage Yves, Lagache Gaston, Lagny Lucien, Leliement Henri, Lambert Pierre, Lamour Paul, Laperche Jacques, Latour Roger, Lavie Fernand, Lebecque Michel, Lebon Raphaël, Leclaire Pol ; Miles Imbert de la Phalecque Mariam, Jacquin Monique, Joffres André, Julliany Françoise, Kupez Henriette, Laffont Lucette, Lainey Lucienne, Laurent Christiane, Lebas Jeanne, Lebègue Jeanne.

Lundi 6 juillet, à 8 heures:

MM. Leclercq Marcel, Lecoq André, Leduo Gabriel, Leduc René, Lefebvre Jean, Lefèvre Robert, Legrand Albert, Legras Robert, Lelong Louis, Lemaire Jacques, Lemelle Gustave, Lemoine Robert, Lenglaert Emile, Le Palud Yves-Marie, Leroy Robert, Lescot Christian, Lespagnol Louis, Lesueur Charles, Leux René, Lefèvre Marguerite ; Miles Legigan Jeannine Legrand Coleta, Leleu Denise, Lemaire Françoise, Lepinois Adrienne, Lepoutre Christiane, Lequient Odette, Lesaulx Marie.

Lundi 6 juillet, à 14 heures :

MM. Leveau André, Levy Roger, Lhoir Pierre, L'hoste Pierre, Loir Jules, Loiseau André, Louchart André, Maeght Paul, Maerten Jean, Magdelain Francis, Magdelain Gérard, Maillard Georges, Malbezin Edmond, Mangez Jean, Marcelle René, Mariel Fernand, Marien Adélard, Marx Frédéric, Massy Pierre, Mayeux Henri, Mayne Albert, Meunier Clovis ; Miles Levêque Elisabeth, Machon Louise, Maréchaux Denise, Marie Thérèse, Marilière Nicole, Marty Suzanne.

Mardi 7 juillet, à 8 heures :

MM. Meuris Jean, Michel Marc, Minet Jean, Moignot Jean, Moisson Paul, Monchicourt Jacques, Morand Jacques, Muller Denis, Mures Pierre, Namur Jacques, Navet Robert, Noiret Lucien, Monat Louis, Normand Jacques, Obez Pierre, Panthier René, Patris Gustave, Beiffert Jean, Pepin Maurice, Meyrat Viviane, Millot Claire, Monnier Simone, Morel Isabelle, Moynot Andrée, Nuytten Agnès, Paris Simonne, Perlin André.

Mardi 7 juillet, à 14 heures :

MM. Meurisse Roger, Peyron Paul, Pichon Daniel, Pierron André, Pierson Charles, Piste André, Pinchéde Paul, Piteux André, Piton Joseph, Pitoux Henri, Plancke Alix, Platel Abel, Pley Julien, Poette Claude, Poirre René, Poussart Jean, Prevost René, Prophette Olivier, Prum Albert, Pujo Léon, Ragout Louis, Raynaud Jean, Peschet Simonne, Petit Marie-L., Pinet Nicole, Pottrain Germaine, Ravaux Anne-Marie, Reant Marie-Louise.

Mercredi 8 juillet, à 8 heures:

MM. Rebour Pierre, Richard Joseph, Riche Maurice, Ringot Gaston, Rivière Jean, Robert Jean, Roger Paulin, Ruin Jean, Seguineau de Preval Xavier, Silenne André, Simonnot Jean, Sinet Roland, Soyez Georges, Spillemaecker Charles, Sueur Pierre, Taine Emile, Vittrant Jacques, Miles Recq Jeanne, Renaud Odette, Richard Geneviève, Rinuy Paulette, Rogere Renée, Saintobert Suzanne, Sauvage Denise-Léonie, Sauvage Denise-Lucile, Scarseriaux Edith, Sergent Germaine, Soudat Jeanne.

Mercredi 8 juillet, à 14 heures :

MM. Tanet Robert, Tassin Pierre, Tavernier Alfred, Thierion de Monclin Bernard, Thiéry Albert, Thomas Michel, Thuillier Albert, Tillier Maurice, Tison Jacques, Tison Paul, Toussaint Jean, Unwin Maurice, Vandecasteele Paul, Vandenbeusch Michel, Vangrevelynghe Marcel, Vermullen Jules, Marllot Victor ; Miles Tallerie Jeanne, Testart Marie, Thelin Monique, Théry Isabelle, Thibaut Thérèse, Thiéry Suzanne, Trocmé Héléne, Tyszkiewicz Christine, Vassogne Madeleine Viet Léone, Vignol Claudine.

Jeudi 9 juillet, à 8 heures :

MM. Adant Jules, Alexandre Michel, Andet Jacques, Andru Pierre, Anselm Louis, Aubert Jean, Aubrun-Godard Louis, Baert Jean, Bar Michel, Baudart Georges, Baude Adrien, Bazelaire Louis, Bernard Michel, Berquet Robert, Robyn Jean, Vivarès Jacques, Villeroy André, Watel Jean, Watteller Roger, Willaine André, Wulllot Maurice, Arends Geertruy ; Miles Baert Thérèse Barriquand Suzanne, aBellaire Raymonde, Pacquin Léone, Wacquez Madeleine, Zenard Andrée.

Jeudi 9 juillet, à 14 heures :

MM. Blebow André, Blesse Pierre, Bigo Ernest, Bigot Jean, Bonhomme Pierre, Bosquet Jean, Botte Jean, Boudart Marie Brouhon Joseph, Calais Roger, Capron Raymond, Caron Roger, Cavé Jean, Chabe Gustave, Chameroy Jean, Chapeller André, Charbonneau Geneviève, Charlatte Roger, Chassaing Raymond ; Miles Beuter Colette, Biangy Geneviève, Blériot Madeleine, Brissot Henriette, Candeau Thérèse, Cantrainne Raymonde, Caron Lucienne, Cartier Mauricette, Cassou Jeanne.

Vendredi 10 juillet, à 8 heures :

MM. Cogniart Paul, Colbeau André, Collinet André, Collet Paul, Collet René, Cooden Claude, Copine Françoise ; Copin Robert, Corbeaux Raymond, Corteel Georges, Coupaye Pierre, Courmont Michel, Cousin Gabriel, Couvois Simonne, Crambes Alfred, Deffontaines Achille, Deflesselles Maxime, de Lassus-Saint-Genis Jean, De Mape Maurice, Dervaux Pierre, Desbonnets Edmond, Devinoy Jean, Dubois Emmanuel, Fauville Henri, Forrières Marcel Glorieux Jean ; Miles Corbet Madeleine, Cordonnier Georgette, Danicourt Daniele.

Vendredi 10 juillet, à 14 heures :

MM. Bonnaillie Arthur, Chapellier Jean, Evans Jean, Gronier Jean, Guilbert Léonce Hanicotte Philippe, Hauttecœur André, Hochart Jean, Hoestlandt Maurice, Houle Pierre Khayatt Jean, Lambert Charles, Lanselle Louis, Larbanet Pierre, Lavalle Michel, Lavoisier Jean-Pierre, Lemay Jean, Leriche Francis, Lescroart Jean, Mordacq Albert, Nicolas André, Playfair Orion, Podevin Henri ; Mlle Rees Madeleine ; MM. Soenen Gérard, Sutils Roger, Tranin André, Vermersch Henri.

Samedi 11 juillet, à 8 heures :

M. Demeinmoron-de-Dombasle Serge.

Liste complémentaire et définitive portant les noms des candidats admissibles dont les copies ont donné lieu à des recherches soit pour cause de mauvaise écriture soit pour omission totale du nom sur la feuille de composition, soit omis sur la liste précédente.

Sont admis à subir les épreuves orales: Première partie, Série A :

Samedi 11 juillet, à 8 heures :

Spriet Jean.

A 14 heures : MM. Aubry Jean, Broyelle Jean, Houppe Fernand, Jacob François, Lafaille Jean, Lecointe René, Routier Michel, Vandevyvere Gérard, Uyttersprot Pierre.

Série A Prime :

Samedi 11 juillet, à 8 heures :

MM. Bayart Gérard, Caron René, Mlle Deblaere Annie, Demeester Louis, Derville Raymond, Dufour Jean, Gervais Raymond, Mlle Guerle Andrée, Larbanet Paul, Mlle Leleu Antoinette, Lozé Roger, Mlle Macaigne Marguerite, Mlle Meunier Lucie, Mlle Momenceau Geneviève, Pillot Michel, Ratouis Félix, Richters Vitolds, Salomez Robert, Vanrenterghe Fernand, Barcezwski Alphonse, Denhez Jacques.

A 14 heures : Latin-grec (A.R.) : MM. Exbrayat Joseph, Fouchet Pierre.

Latin-Langues vivantes (A.R.) : Mlle Bernier Eliane, Depas Roger, Mlle Leseurre Andrée, Mlle Neuville Renée, Salman Naoum, Trusson Georges, Mlle Waydin Jacqueline.

Latin-sciences (A.R.) : M. Hugodot Pierre.

Deuxième partie, Philosophie (A. et N.R.)

Jeudi 9 juillet, à 8 henres :

MM. Bracq Christian, Ampenoff Roufina, Christol Jacques, Van Haelewyck Fernande, Souls Jean.

BACCALAURÉATS. — Les candidats ajournés ont toute facilité pour réparer leur échec, grâce au cours de vacances de l'**ECOLE D'ARTOIS, de Berck-Plage.**

Maison spéciale pour jeunes filles : 29, rue de l'Hôpital.

Maison spéciale pour jeunes gens : 37, rue de Rotschild.

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LE CONFLIT DU TEXTILE

LA SITUATION

A ROUBAIX

L'assemblée et la manifestation cégétistes

Hier, à 15 h., en la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, à Roubaix, les cégétistes tenaient une assemblée générale.

La réunion qui groupait plusieurs milliers de grévistes était présidée par M. Lorthiois, du syndicat des transports. MM. Vandeputte et H. Lefebvre, de Roubaix, prirent la parole pour exhorter les grévistes à continuer la lutte dans le calme dont ils ne se sont d'ailleurs jamais départis.

L'ordre du jour suivant fut adopté à l'unanimité.

« Les grévistes confédérés de Roubaix et environs, réunis salle des fêtes, rue de l'Hospice, le lundi 29 juin 1931,

» Enregistrent avec satisfaction le second échec complet des manœuvres du Consortium dans le but d'amener une reprise du travail. Malgré toute la pression exercée depuis plusieurs jours par les patrons sur les ouvriers de toutes les usines, aucune défection ne s'est produite dans les rangs des grévistes.

» Au seuil de la septième semaine de lutte, la grève est aussi générale qu'au premier jour, et l'esprit de résistance des grévistes toujours aussi admirable.

» C'est avec confiance qu'ils attendent les résultats des entrevues de Paris, bien résolus, *au cas où le Consortium persévèrerait dans son orgueilleuse intransigeance*, à continuer la grève.

» Ils renouvellent leur absolue confiance à leurs délégués et se séparent aux cris de « Vive la Grève » « Vive l'Union des Travailleurs ».

A l'issue de la réunion, un cortège se forma, musique en tête, qui défila par les rues de la Gare, de l'Alma, de l'Ouest, et gagna le quartier du Fresnoy. M. Vandeputte harangua la foule au moment de la dispersion.

Une manifestation unitaire

Les unitaires se sont rassemblés, hier après-midi, place de la Gare, pour organiser une manifestation. A 15 h. 30, un cortège composé d'environ 500 personnes, précédé par la musique du groupement d'Halluin, se mit en route pour défiler par les rues de l'Alma, Archimède, Stephenson, des Anges, de France, de la Guinguette, de la Barbe d'Or, Jacquard, Turgot, Rollin, de Flandre de la Basse-Masure, Voltaire, le boulevard de Metz, pour gagner « la Prolétarienne » Boulevard de Strasbourg, où se tint un meeting.

Aucun incident n'est à signaler. Le service d'ordre était conduit par MM. Desmettre, commissaire central, et André, commissaire de police du 1er arrondissement.

A TOURCOING

Comme tout le laissait prévoir et en dépit de l'annonce de l'ouverture des usines faite par la Commission intersyndicale de l'Industrie Textile, aucun ouvrier n'est rentré au travail, hier, à Tourcoing.

Les sirènes ont retenti, au matin et au début de l'après-midi, appelant, mais en vain, les travailleurs à rentrer dans les ateliers.

On signale par contre, qu'il y a 200 nouveaux grévistes, il s'agit pour la plupart, de manœuvres, qui étaient restés au travail occupés à veiller à l'entretien du matériel et au balayage des ateliers.

La situation générale est tout à fait calme et l'on ne signale aucun incident.

UNE MANIFESTATION UNITAIRE

A 15 h., les membres des syndicats unitaires ont organisé une manifestation avec cortège. Un peu plus de trois cents grévistes se sont rassemblés place Saint-Christophe.

Ils se sont ensuite rangés derrière les banderoles et se sont mis en marche musique en tête, encadrés par un important service d'ordre. Le cortège emprunta les rues de l'Hôtel de Ville, Nationale, de Paris, de Bondues, place Sainte-Anne, boulevard Industriel, pour venir se disloquer rue Houchard, à 17 h. 30.

Sur tout le parcours, les manifestants clamèrent leurs revendications et entonnèrent des chants révolutionnaires tels que l'Internationale, la Carmagnole, la Jeune Garde. Tout se déroula dans le plus grand calme.

FEUILLETON DU 30 JUIN 1931. — N° 3

Le Spectre du Passé

par Guy de Lusignères

Résumé des précédents feuilletons

Orpheline, la très belle Rolande de Pierrefau villégiature à Saint-Raphaël en compagnie de sa tante, la marquise de Pierrefau.

La beauté de la jeune fille, étrange et orientale, lui attire les hommages de nombreux jeunes gens dont le plus empressé est le riche Paul Fadin, mais Rolande déclare à ce soupirant qu'elle ne l'aime pas et ne l'aimera jamais.

Arrivé à Saint-Raphaël, venant du Maroc où il a vaillamment combattu, un jeune capitaine de chasseurs d'Afrique. Il est beau, distingué, élégant. Sur le livre de l'Hôtel Impérial où il descend, il s'inscrit sous le nom de baron Henri de Lussan.

En réalité, il cherchait Mlle de Pierrefau, impatient de la voir embellie par le travesti — il ignorait lequel — et avide de se rassasier de sa souffrance en contemplant une beauté qui ne serait pas pour lui... A moins que... sait-on jamais ! Il était, malgré tout, palpitant d'espoir.

Mais ce fut sur Vouret qu'il tomba. Vouret, en pierrot de satin noir, d'un air soucieux, guettait la porte d'entrée des danseurs. Une pensée traversa Fadin, il n'y put tenir et dit :

— Avez-vous vu Mlle de Pierrefau ?

— Non... elle n'est certainement pas encore descendue, répondit le jeune homme sans quitter la porte du regard.

Fadin se mordit les lèvres. Maintenant, il était sûr que Vouret guettait la jeune fille, Et pour qui, sinon pour ce bel oficier qui, à côté de lui, la mine impassible, paraissait tout ignorer...

Au même instant, il y eut un remous parmi la foule des bouquetières, des colombines et des innombrables Carmencitas. Un chuchotement courut :

— Mlle de Pierrefau, l'Hindoue.

— Hindoue ? Non, pas elle, sa grand-mère, rectifia quelqu'un.

Mais on n'écoutait pas, et Fadin vit le visage de Vouret qui s'éclairait extraordinairement. Puis, se contenant (sans doute parce qu'il sentait le regard de Paul posé sur lui), Vouret dit d'un ton faussement indifférant au baron de Lussan, en désignant des yeux Mlle de Pierrefau :

— En voilà une qui n'est pas mal...

Henri de Lussan tourna négligemment la tête et aperçut Rolande.

Elle avait su choisir — cette élégante de race — le costume qui devait donner à sa beauté l'accent le plus intense. On s'en répétait le nom de groupe en groupe :

— Antinéa, elle représente Antinéa.

Elle portait un fourreau de tissu lamé, couvert d'escarboucles. Un large manteau de drap d'or ondulait derrière elle à chacun de ses pas et le grand uræus la coiffait hiératiquement.

De chaque côté de son visage pâle, les lourds cheveux déroulaient leur fourrure sombre, vaguement mêlée de roux. Elle marchait, les yeux baissés, mais ses longues paupières bleutées semblaient regarder aussi bien que ses prunelles.

Personne, dans cette assemblée ne pouvait incarner comme elle l'éclatante et sombre fascination de la reine fatale, et sa bouche écarlate semblait, selon les paroles mêmes du poète, « avoir pris sa pourpre au sang des cœurs ».

Vouret regarda son ami avec un air d'attente triomphale et il se mit à rire, visiblement enthousiasmé, quand le baron de Lussan murmura, ému :

— Vouret... on dirait une souveraine !

Mlle de Pierrefau, traversant l'espace réservé aux danseurs, gagnait sa place. On l'entourait à distance, personne ne se décidant immédiatement à convier « Sa Majesté » au son de « J'en ai marre » à un fox-trott familier... et soudain, Fadin, la gorge desséchée de rage, vit le baron de Lussan qui marchait vers Mlle de Pierrefau d'un pas automatique, comme attiré invinciblement.

Et, chose curieuse, les autres danseurs, comme s'ils eussent subitement reconnu une suprématie dans ce nouvel hôte, ne charchaient point à la disputer.

Firmin suivait son ami, le présentait à la jeune fille qui rougit en levant les yeux sur le mâle visage du capitaine. Mais oui, elle acceptait tout de suite de danser avec lui, elle, si dédaigneuse, et qui, généralement, ne dansait pas... par indifférence pour les cavaliers qui l'entouraient.

Ils dansaient ; et personne ne les imitait. On les regardait avec un admiration unanime. Ils représentaient la beauté et, revenu dans son coin, Vouret se frotta les mains...

Fadin aperçut ce geste de satisfaction et tressaillit.

Parbleu ! c'était bien ce qu'il avait deviné : Vouret était le rabatteur du soi-disant baron de Lussan ! Ayant découvert la proie de choix, crédule parce que enthousiaste, et, par-dessus le marché, richissime, il avait tout de suite songé à réaliser une belle affaire.

Ne se sentant pas de taille à faire la conquête de cette fière adolescente, il avait soudain pensé à son ami (qui peut-être ne venait pas du tout du Maroc : mais l'uniforme fait si bien !) Et l'ami, dûment stylé, pourvu du physique classique du séducteur, apparaissait, faisait la conquête de l'imprudente jeune fille qui ne voyait en lui qu'un héros, et, le mariage fait, les deux compères partageaient... Comme tout cela était bien machiné, sous une apparente simplicité !

Fadin ne doutait plus que Vouret, l'après-midi, dissimulé dans les bouquets de myrtes, eût entendu sa déclaration à Mlle de Pierrefau.

Constatant qu'il était repoussé, Vouret avait surgi, incapable de cacher sa joie, sûr sans doute que son ami triompherait aisément. Son ami, ce héros « qui avait beaucoup souffert ». Témoin cette mèche blanche qui devait abuser le cœur généreux de Rolande !

Une sorte de rire âpre contracta la gorge de Fadin. Heureusement, il avait vu clair ! Il veillerait et démasquerait l'imposture de ce pseudo-baron de Lussan qui avait de si étranges crises d'amnésie quand il s'agissait d'écrire son nom. Ah ! monsieur le baron, quel « lapsus calami » !

En attendant, il apparaissait clairement que, selon les prévisions de Vouret qui exultait dans son coin et courtisait maintenant l'« arc-en-ciel », le baron gagnait la sympathie de Mlle de Pierrefau, car elle venait encore danser avec lui ; et, maintenant, ils bavardaient avec animation, Mme de Pierrefau écoutant avec intérêt.

Ils parlaient de l'Inde, en effet, de cette Ceylan d'une beauté si fabuleuse et tentatrice qu'on veut y voir l'ancien paradis terrestre. Et la jeune fille parlait avec un peu de volubilité de son île natale et de Kandy, la petite ville sacrée, au bord d'un lac minature, précieux comme une gemme enchâssée dans les montagnes...

Jamais, elle n'avait éprouvé à décrire son pays une joie aussi ardente.

Etait-ce parce qu'elle lisait dans les yeux sombres de son interlocuteur un intérêt passionné ? Il lui semblait que les paroles lui venaient avec une éloquence facile comme dans les rêves et brusquement, elle s'arrêta, confuse de tant parler d'elle-même.

— Mais je vous ennuie peut-être, dit-elle avec un sourire d'une grâce printanière.

— Oh ! non, mademoiselle. Nulle mieux que vous ne pourrait évoquer la magie puissante de cette île sacrée, répondit le baron de Lussan avec un enthousiasme contenu.

— Vous-même connaissez des pays fascinants... le désert, les grands espaces hallucinants...

Elle fixait sur lui ses yeux brillants, l'encourageant à parler, avide soudain de l'entendre se raconter un peu. Il dit, avec un sourire mélancolique :

— Oui, une fascination morne, une éblouissante tristesse qu'on ne sent que dans le désert, dans cette solitude si éclatante et si poignante à la fois.

Sa voix était un peu sourde avec des intonations amères et, de son poste d'observation, Fadin pouvait constater que les regards de Rolande se posaient invinciblement sur la fameuse mèche blanche du jeune homme.

— N'aimez-vous pas le Sahara ? demanda étourdiment Mme de Pierrefau.

— Moi ? Non, madame.

— Alors, pourquoi y restez-vous ? dit la vieille dame étonnée.

— J'avais contracté un engagement qui vient de finir...

— Vous allez sans doute rentrer dans la vie civile ou demander un changement ? interrogea Rolande.

— Je ne crois pas. Je retournerai là-bas, probablement.

Il avait dit ces mots avec une réserve comme s'il regrettait d'avoir tant parlé et Fadin qui s'était avancé jusqu'au groupe dit, à la cantonade.

— Le Sahara doit manquer de femmes...

Le baron ne répondit pas et, comme Jacques Helsey invitait Mlle de Pierrefau, Fadin se faisant présenter à Lussan lui dit, en lui offrant un cigare :

— Connaissez-vous le fumoir de l'Impérial ? Il y a des peintures curieuses d'un artiste japonais, voulez-vous y venir ?

Henri de Lussan suivit le jeune homme tandis que celui-ci songeait : « Comment savoir s'il vient vértablement du Maroc ? il m'a l'air d'un soldat d'Opéra-Comique, d'Opéra, plutôt, à cause de la mèche... quel dommage que je ne sois jamais allé là-bas... J'aurais pu l'interroger, le démasquer ! Qu'importe, je vais essayer de le percer à jour ! »

Les deux hommes entrèrent dans le fumoir. Beaucoup de danseurs s'y étaient réfugiés et quelques femmes mettaient dans cette pièce, d'un goût oriental, la fantaisie de leurs travestis. Mme de Saint-Lux vint papillonner autour de Fadin qui lui plaisait. Elle portait une crinoline où était peint un véritable décor d'arbres inclinés sur des fleurs éclatantes, le tout revolié de tubes de cristal :

— Chère Madame, dit Fadin, que symbolisez-vous ? Si c'est la Grâce, vous êtes parfaite, mais j'ai peur de me tromper sur votre allégorie.

— J'ai un costume debussyste, cher Monsieur, répondit la jeune femme en regardant surtout Lussan, paraissant maintenant oublier Fadin.

Et Lussan dit alors, tandis que Fadin, vexé, restait coi :

— Je gage, Madame, que vous incarnez « Le Jardin sous la Pluie » du maître compositeur.

— Un bon point, Monsieur. Vous êtes un des rares qui ayez compris. Triste époque ! on était plus délié d'esprit sous Louis XV !

(A suivre)